



Issy-les-Moulineaux, le 31 mars 2020

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2019

Conformément à la réglementation en vigueur, la Caisse Française de Financement Local annonce que son Rapport Financier Annuel 2019 a été déposé à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 31 mars 2020 et qu'il peut être consulté sur son site internet <https://caissefrancaisedefinancementlocal.fr/investisseurs/publications/>.